



39^{ème} Session de la Commission de la Population et du Développement

Intervention de la Délégation marocaine

4 avril 2006

Monsieur le Président,

Ma délégation aimerait tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence des travaux de la 39^{ème} session de la Commission de la Population et de Développement et vous assurer de toute sa coopération. Ma délégation voudrait également remercier le Secrétaire général pour les rapports qu'il a soumis à notre attention et qui comprennent nombre de recommandations pour l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'Action adopté à l'occasion de la Conférence sur la Population et le développement, et notamment en ce qui concerne les migrations internationales et le développement, thème central de cette session.

Ma délégation se félicite en effet de ce débat sur les migrations internationales et le développement et est heureuse de contribuer à la réflexion sur la manière et les moyens de répondre aux défis posés par le phénomène migratoire, à l'heure de la mondialisation.

En effet, personne à l'heure actuelle ne conteste les retombées positives de la migration sur le développement dans les pays d'origine et d'accueil. En témoigne le fait que de nombreux pays ont clairement indiqué que pour maintenir leur équilibre socioéconomique et la compétitivité de leur économie, ils auront besoin de main d'œuvre étrangère.

Si personne ne peut contester les implications bénéfiques de la migration, l'accroissement de ce phénomène pose d'énormes défis que la communauté internationale doit relever:

- Comment maximiser les bienfaits de la migration sur le développement en particulier dans les pays d'origine,
- Comment protéger le migrant de façon à ce qu'il ne soit pas exploité, ni faire l'objet de discrimination ;
- Appréhender les causes profondes de l'immigration et définir les moyens de les traiter,
- Comment Faire face aux réseaux criminels de trafic et de traite des migrants,
- De quelle façon peut-on remédier aux implications du départ massif de personnes qualifiées sur les pays d'origine,

- Définir les approches et les moyens de renforcer la coopération internationale, d'une part, pour maximiser les bienfaits de la migration et faire face aux défis que pose la migration à l'échelle mondiale,

M le Président,

Le Maroc part de la conviction que la migration est un phénomène naturel, qui ne doit pas être perçu comme une menace, mais comme une source d'enrichissement et un facteur de rapprochement culturel et humain pour les pays d'accueil et les pays d'origine.

Le Royaume du Maroc, de par sa position géostratégique, a été considéré pendant longtemps, comme un pays d'émigration orienté essentiellement vers les pays de l'Europe et s'est toujours félicité du rôle de ses ressortissants résidant à l'étranger dans le développement du pays et s'est attaché à leur offrir le cadre et le moyen d'exercer pleinement leur citoyenneté. C'est dans cet esprit que se situe la décision de Sa Majesté le Roi MOHAMMED IV de conférer la possibilité aux ressortissants marocains à l'étranger de se faire représenter au Parlement, et de créer un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger.

La politique du gouvernement consiste à permettre à la communauté marocaine à l'étranger de participer pleinement aux chantiers de développement socio-économique de leur pays à travers le transfert d'expériences, de connaissances, de technologies, de capacités et de compétences acquises dans les pays d'accueil. C'est dans ce cadre que le Forum international des compétences marocaines résidant à l'étranger a été conçu et qui consiste à faire appel aux compétences des ressortissants marocains à l'étranger pour participer au développement de leur pays.

Monsieur le Président,

Mon pays est devenu aussi un pays de transit et d'immigration provenant de différents pays et principalement de pays subsahariens frères. Depuis quelques années, de nombreux ressortissants étrangers, faute de pouvoir transiter vers l'Europe s'installent au Maroc.

Malheureusement, ces immigrés sont souvent les victimes de véritables filières mafieuses et de groupes structurés qui profitent de la misère de ces personnes démunies. Le Maroc est déterminé à combattre par tous les moyens dont il dispose ces réseaux criminels qui se donnent à la traite des êtres humains et au trafic des migrants. Le Maroc déploie depuis longtemps des efforts intenses pour lutter contre l'immigration illégale dans le cadre d'une stratégie qui concilie les aspects juridiques, y compris le respect des droits de la personne humaine, sécuritaires et socio économiques.

Toutefois, les efforts du Maroc ne peuvent aboutir sans la mise en place, dans les plus brefs délais, d'une approche régionale effective, réaliste et responsable. Le contrôle de l'immigration clandestine, la lutte contre les réseaux criminels et la protection des personnes victimes de ces réseaux exige en effet une concertation au niveau bilatéral et à

l'échelon régional et international, dans le respect des engagements internationaux. Cela exige également que chaque pays concerné prenne sa responsabilité, contrôle ses frontières et coopère à la traque des réseaux mafieux de l'immigration.

M. le Président,

La gestion des flux migratoires requiert, aujourd'hui plus que jamais, l'établissement d'une approche dépassant l'aspect purement sécuritaire, qui a d'ailleurs montré toutes ses limites. Il s'agit de s'attaquer aux causes profondes de l'immigration clandestine. C'est pourquoi le Maroc a toujours plaidé pour une approche globale dans le traitement de cette question et une coopération multidimensionnelle à l'échelle régionale et internationale pour endiguer ce phénomène.

La mise au point d'un dialogue sincère entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, demeure indispensable en vue d'élaborer des solutions durables pour relever les défis de la migration et en exploiter les potentiels et les incidences bénéfiques sur le développement. Cela est possible à travers l'instauration de partenariats réels entre les pays concernés, qui tiennent compte de tous les aspects de la migration et qui profitent à tous les pays. Cela permettrait de fixer les populations dans leur région d'origine grâce à de véritables programmes locaux de développement.

Aussi, l'apport des pays développés à cet effort nous paraît primordial en matière de programme d'aide et d'assistance aux pays concernés. La mise en chantier et la réalisation de projets à caractère économique et social, s'intégrant dans un plan générateur d'emplois, contribuera certainement, et par voie de conséquence, à la lutte en amont contre l'immigration clandestine.

C'est dans ce sens que se situe la conférence ministérielle euro-africaine sur la migration que le Maroc abritera les 11 et 12 juillet 2006. C'est une initiative prise par le Maroc, l'Espagne et la France et soutenu par la Commission européenne pour essayer d'apporter des solutions concrètes, appropriées et durables à la problématique migratoire entre l'Afrique et l'Europe.

Cette conférence réunira les pays africains et européens avec la participation d'organisations internationales et régionales.

Le Comité de pilotage chargé de préparer la conférence s'est réuni le 27 mars 2006 à Rabat et des convergences de vues se sont dégagées sur la nécessité d'apporter une réponse globale à la problématique de l'immigration qui permet de traiter les problèmes de développement structurel à l'origine de la tendance du phénomène migratoire, la mise en place d'un partenariat entre les pays d'origine, de transit et d'accueil qui répond aux attentes de tous les pays.

Longtemps confronté au phénomène migratoire en raison de sa situation géographique, et disposant d'un savoir faire en matière de coopération et de gestion de la migration, le Maroc œuvre pour l'instauration d'un partenariat entre pays africains et

européens en vue de la mise en place de politiques de migration modernes et pour le traitement des causes profondes de la migration et la promotion du développement durable. L'Afrique qui souffre de la récession économique, du chômage, de la sécheresse, des ravages du SIDA, des guerres et des conflits sociaux, en plus de la fermeture des horizons et la limitation des perspectives d'avenir, a plus que jamais besoin d'aide, d'assistance et de coopération.